

Date de la convocation :

17 septembre 2015

Date d'affichage :

25 septembre 2015

Objet :

Modification des statuts de la
CCPLx suite à la dissolution du
CIAS

Membres en exercice :	19
Présents :	12
Votants :	17
Absents :	7
VOTES :	
Pour :	17
Contre :	0
Abstention :	0

Séance du 24 septembre 2015

L'an deux mille quinze et le vingt quatre septembre à 19 h, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Christiane BEY, Maire.

Présents : Mmes et Ms MATHIEU F. – EON A.M.. – POIRRIER C. – ANDING M. – DESHAYES J. – CHAPPUIS I. – VANCON P. – OUGIER N. – BIGEY R. -. – ROUSSEL A. – LARROQUE D.

Absents : BERTRAND G. – GROSJEAN A.- GALMICHE N - OLLMANN S. – OSTER C. – CUELHE S. – ROSE G. –

Pouvoirs : BERTRAND G. à OUGIER N. – GROSJEAN A. à BEY C. – GALMICHE N. à MATHIEU F. – OLLMANN S. à EON A.M. – CUELHE S. à LARROQUE D.

Madame le Maire informe les membres du conseil que dans sa séance du 29 juin dernier, le conseil communautaire a acté le principe d'une dissolution du CIAS du Pays de Luxeuil au 31 décembre 2015 et modifié en conséquence les statuts de la CCPLx.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Emet un avis favorable à modification des statuts de la CCPLx suite à la dissolution du CIAS.
- Accepte les nouveaux statuts de la CCPLx conformément à la délibération du conseil communautaire du 29 juin 2015.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour copie conforme,

**Le Maire,
Christiane BEY**